

**DECISION PORTANT SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT
AVEC L'ASSOCIATION CONFLUENCES – ATELIER DE LECTURE A VOIX
HAUTE ET SOIREE LITTERAIRE DANS LE CADRE DE LA 32EME EDITION DU
FESTIVAL LETTRES D'AUTOMNE**

Adm N° 2022- 95

Le Maire de MOISSAC,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 23 juillet 2020, par laquelle le Conseil Municipal l'a chargé par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L.2122-22 susvisé du Code Général des Collectivités Territoriales, et plus précisément l'alinéa 4°,

Considérant l'intérêt pour la Médiathèque municipale d'organiser un atelier lecture et une soirée littéraire dans le cadre de la 32^{ème} édition du festival Lettres d'Automne.

DECIDE

ARTICLE 1 – OBJET

L'association CONFLUENCES – 41 rue de la Comédie – 82 000 MONTAUBAN interviendra à la Médiathèque dans le cadre de la 32^{ème} édition du festival Lettres d'Automne un atelier lecture et une soirée littéraire.

ARTICLE 2 – DUREE

Le présent contrat est conclu pour la durée des deux événements :

- Atelier de lecture à voix haute avec Nathalie VIDAL, comédienne le samedi 19 novembre de 10h à 12h30 et de 14h à 16h30 à la Médiathèque.
- Soirée littéraire, « Héliosphéra, fille des abysses » avec William N'SONDE (Auteur), Catherine PONT-HUMBERT (Modératrice) et Nathalie VIDAL (Comédienne) le jeudi 24 novembre à 19h00 à la Médiathèque.

ARTICLE 3 – COUT

Le montant du contrat est de : 1 700.00 € TTC.

ARTICLE 4 – FORMALITE

La présente décision sera inscrite au registre des décisions, un extrait sera affiché à la porte de la Mairie.

ARTICLE 5 – APPLICATION

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de CASTELSARRASIN.

Fait à MOISSAC, le 13 octobre 2022

Le Maire,

Romain LOPEZ

